

Extraits de Géopolitique de l'Afrique Philippe Hugon, Paris SEDES 2009

I/ Caractéristiques de l'urbanisation africaine

1- Une urbanisation récente et explosive

La population rurale a doublé entre 1960 et 2000 (taux de croissance de l'ordre de 2 %) et devrait croître à un taux voisin de 1 % entre 2000 et 2030. Les effets de cette croissance seront très différenciés selon l'évolution des écosystèmes. Entre 2005 et 2025, la population urbaine devrait croître de l'ordre de 350 millions d'habitants pour une croissance globale de 480 millions avec 300 nouvelles villes de plus de 100 000 habitants. Entre 1930 et 2030, le milieu urbain aura absorbé 70 % du croît démographique.

On oppose parfois, dans une représentation dualiste, les villes et les campagnes, les centres urbains, univers de l'ordre, et les périphéries urbaines, lieux d'exclusion, de pauvreté voire de criminalité et de déviance. En réalité, il n'existe que des perméabilités entre les frontières, des hybridations, des innovations sociales ; les frontières entre villes et campagnes sont transgressées par des réseaux de double appartenance. Ce qui est périphérie d'un point de vue dominant devient centre ou norme sous une autre focalisation.

Les villes africaines à l'époque précoloniale et coloniale

Les villes africaines ont été peu importantes à la période précoloniale et coloniale. Les cités éthiopiennes, swahilies et sahéliennes font exception. Certaines civilisations urbanisées se retrouvent dans l'actuel Nigeria du Bénin (Oyo, Ibadan, Ifé) ou du pays haoussa (Kaduna, Kano), aux points de rencontre des échanges transsahariens (Djenné, Mopti, Tombouctou) ou dans les villes de contact en Afrique orientale. Ces villes étaient des lieux de concentration des activités à la fois commerciales, politiques et religieux.

La plupart des villes africaines actuelles sont des créations coloniales et surtout post-coloniales. Elles avaient des fonctions administratives, commerciales et se sont pour l'essentiel concentrées le long des côtes, des fleuves et des voies de chemin de fer. Elles ont en revanche été peu liées à l'industrie ou aux mines. Les villes des États enclavés étaient

principalement des villes du fleuve. On estime qu'en 1900 le taux d'urbanisation (rapport entre la population urbaine et la population totale) était de l'ordre de 10 %.

L'urbanisation, tardive, date de la seconde guerre mondiale. Elle a été très rapide avec un taux moyen de 5 % de croissance annuelle. Entre 1950 et 2000, la population urbaine a été multipliée par 11 et le taux d'urbanisation est passé à plus de 40 %.

L'urbanisation résulte de trois phénomènes :

- la croissance naturelle démographique,
- l'émigration rurale,
- et l'agglomération de zones rurales par extension territoriale.

Alors qu'elle a été alimentée au départ par l'émigration rurale, on observe un relais croissant par la croissance naturelle. L'émigration rurale alimentait en effet au moment des indépendances 2/3 de la croissance urbaine, tandis qu'aujourd'hui la croissance naturelle démographique en explique les 2/3. On observe, depuis les années 1990, un certain infléchissement lié au ralentissement du réservoir rural, une certaine réduction de l'attractivité des villes. L'Afrique a juste commencé sa transition urbaine avec une chute du taux annuel de croissance urbaine autour de 4 à 5 %.

2- Un réseau urbain lâche mais en voie d'expansion

Les villes africaines sont caractérisées par la **macrocéphalie** et une **faible armature urbaine**. Les grandes agglomérations concentrent plus de la moitié des urbains. Depuis les années 1990, l'hégémonie de la ville primatale se réduit toutefois au profit d'un rééquilibrage du réseau urbain. La dégradation des conditions de vie a favorisé les petites villes et les villes moyennes.

La **morphologie urbaine** est marquée par des tendances ségrégationnistes séparant historiquement les quartiers européens et « indigènes », et, aujourd'hui, les quartiers riches et les bidonvilles avec souvent des zones tampons. Les villes s'étendent par densification de l'habitat des quartiers populaires, remplissage progressif des zones tampons et extension aux périphéries des bidonvilles, zones d'habitat spontané. La planification urbaine a été dans l'incapacité de réguler les flux. Plus de la moitié des constructions se font sans autorisation et viabilité. L'absence de cadastre handicape la gestion urbaine.

Face à la métropolisation très rapide, les autorités publiques urbaines sont, notamment dans les pays les plus pauvres, dans l'impossibilité de réguler et

d'assurer une gestion urbaine, que ce soit au niveau des services municipaux, des plans d'urbanisme ou du foncier. Les planches à dessin des aménageurs, le béton des constructeurs et les plans des urbanistes ont progressivement fait place à une conception décentralisée où les acteurs de la société civile jouent un rôle majeur.

3. Des défis urbains considérables

D'ici 20 ans, plus d'un Africain sur deux sera un citoyen, soit 600 millions d'Africains contre 19 millions en 1950. Les concentrations des populations supposent un accompagnement par des équipements cohérents, adaptés aux besoins (eau, assainissement, transport, électricité...), et un financement permettant que la ville soit le moteur du développement et non le vecteur de nouvelles formes de pauvreté, débouchant sur la délinquance, l'insécurité et la pollution. Les dynamiques majeures viennent de l'économie populaire urbaine. La ville devient très coûteuse à aménager et à gérer au-delà d'un million d'habitants.

À l'image de la créativité, de l'ingéniosité des économies populaires urbaines s'oppose celle de la désintégration du lien social, de la violence, de la déviance voire de la délinquance. Les *working class* deviennent souvent, avec la baisse de l'emploi, des *under class*, à l'instar des « paysans sans feu ni lieu devenus des vagabonds sans foi ni loi » selon l'expression de Marx dans *Le Capital*. La ville est devenue le lieu symbolique de la modernité. Les villes africaines sont de moins en moins filles de l'État. Il y a en ville rupture avec des valeurs contraignantes (mariage forcé, excision, polygamie) mais également risque de désintégration.

II/ Effets ambivalents de l'urbanisation

1- Des effets plutôt positifs sur la sécurité alimentaire

L'urbanisation joue un rôle ambivalent en termes de mimétisme, mais également de création de marchés permettant de valoriser les produits agricoles notamment des zones périphériques des villes (maraîchage). Certaines villes exercent des effets d'entraînement sur leur hinterland alors que d'autres villes, rentières et/ou extraverties, sont des lieux de ponction. Les effets d'attraction des forces centripètes s'opposent ainsi aux effets de diffusion des forces centrifuges.

Les évolutions passées montrent que les agricultures vivrières africaines et les circuits d'approvisionnement ont généralement répondu au défi urbain. Le système agricole commercialisé par les paysans a augmenté comme le ratio population non agricole sur population agricole. La connexion au marché s'est faite progressivement par le vivrier commercialisé qui a joué un rôle croissant dans la part du PIB marchand, dans le PIB agricole aux dépens des cultures d'exportation et du vivrier autoconsommé. Dans l'ensemble, l'évolution de la densité du peuplement rural a suivi le développement des marchés urbains.

On observe un déplacement de la valeur ajoutée des zones rurales vers les zones urbaines au sein des chaînes agroalimentaires (transformation, stockage, distribution, préparation de repas). L'essentiel de l'informel urbain concerne l'agroalimentaire. Inversement, les pouvoirs favorisent souvent les importations alimentaires, aux dépens des producteurs, pour nourrir les populations urbaines à moindre coût et bénéficier de rentes commerciales.

2- Les effets sur le développement

Comparées aux zones rurales, les villes africaines sont des lieux d'échange et de création de marchés, de concentration des richesses et des pouvoirs. Elles sont des espaces de production et non seulement de ponction ou de prélèvement. Il y a en ville une meilleure productivité du fait des économies d'échelle et des économies d'agglomération. Celles-ci prennent plusieurs formes : économies de localisation (liée à la présence de mêmes entreprises dans la même industrie), économies d'urbanisation (liée à la proximité). Les firmes transnationales recherchent des localisations disposant d'infrastructures, de logistique, de marchés. On observe ainsi une certaine relation entre le taux d'urbanisation et le revenu par tête. Les villes génèrent 55 % du PNB dans les pays à bas revenu, 73 % dans les pays à revenu intermédiaire et 85 % dans les pays à haut revenu.

Les indicateurs sociaux sont relativement meilleurs en ville (accès à l'eau potable, aux égouts, à la santé, à l'alimentation ou aux services éducatifs). Ils se traduisent par des taux de mortalité inférieurs à ceux des zones rurales. On peut, à l'inverse, souligner les défis urbains en termes de pollution, de transports, de construction, de tout-à-l'égout. Dans les pays touchés par les catastrophes (guerres, sidas, conflits, famines), on observe des décompositions sociales et des rapports de violence. On note plus de 10 millions de déracinés et de réfugiés urbains et des millions d'orphelins liés au sida. Les bidonvilles sont aussi des

lieux de déstructuration et de précarité pour les jeunes sans perspectives d'emplois.

Mais les villes sont caractérisées par une grande ségrégation et par des « villages Potemkine » pour les riches et les étrangers, leur voilant les quartiers insalubres. Les grandes villes africaines sont devenues des lieux d'insécurité, de petits malfrats mais également de gangs mafieux faisant du trafic d'armes légères, face à l'impuissance, si ce n'est la connivence, des polices. La sécurité est assurée par des services privés pour les riches et par l'autodéfense pour les pauvres à Johannesburg, Lagos, Kinshasa ou Nairobi.

3. La ville africaine, signe des recompositions sociales

La vie urbaine est celle des dettes généralisées, de la recherche prioritaire du numéraire pour faire face aux besoins quotidiens, du poids de la quotidienneté pour les pauvres et les exclus de la modernité. La ville africaine est ainsi ambivalente, espace de déstructuration, de désociabilité et de recompositions sociales. Elle est un lieu de réappropriation, de réinterprétation des référents anciens conduisant à des pratiques hybrides, à un emboîtement de logiques plurielles et à de nouveaux rituels de socialisation. Les innovations sociales sont révélatrices de processus d'auto-organisation. Mais l'univers urbain est aussi celui de la violence, de la précarité et de l'apartheid de fait.

III. Une « informalisation » de l'économie urbaine

1- Définition

L'essentiel de l'économie est informelle. Celle-ci peut se définir comme un ensemble d'unités de production à petite échelle, sans comptabilité, où le salariat est absent (ou limité), où le capital avancé est faible, mais où il y a néanmoins circulation monétaire et production de biens et services onéreux. Les règles et normes sociales dominantes ne sont pas salariales mais coutumières, hiérarchiques, paternalistes. Le petit producteur est rationnel et relationnel. Il agit dans un contexte où certaines contraintes sont relâchées (sous-emploi, terres abondantes, éloignement de la frontière d'efficacité) mais où dominent des logiques de survie et de recherche du numéraire pour faire face aux besoins quotidiens. Les déterminants des prix sont multiples (marchandage, relations personnalisées).

2- Les économies populaires urbaines

Lieu d'innovation ou d'adaptation, les économies populaires urbaines constituent des modes de vie et de survie de la majeure partie de la population. Elles permettent de satisfaire des besoins fondamentaux non couverts par les systèmes officiels : se nourrir, se loger, se vêtir, se former, se soigner, se déplacer ou se distraire. L'informel concerne les activités « féminines », alimentaires (distribution, préparation, restauration), de services personnels et matériels, et les activités « masculines » de réparation, de récupération et de recyclage des produits industriels, de transport, de transformation et de fabrication.

3- Entre les réseaux interpersonnels et le marché

D'un côté, les petits producteurs informels sont encastrés dans des réseaux caractérisés par des relations interpersonnelles de confiance et de coopération et liés aux unités domestiques (non-dissociation des budgets domestiques et productifs, utilisation de la main-d'œuvre familiale, dilution du surplus au sein des familles). Mais, de l'autre, ils sont insérés au marché et subissent la concurrence ; les petites unités ont des taux de natalité et de mortalité très élevés. Les conditions de travail sont généralement très précaires. L'économie informelle traduit les capacités de résilience de sociétés à faible productivité face aux chocs extérieurs. L'économie informelle concerne également l'insertion à une économie parallèle et mafieuse interne et internationale, favorisée par la décomposition des États et un monde sans loi.

4. La finance informelle

Face au dysfonctionnement du système financier officiel, la finance informelle joue un rôle important par le biais d'institutions communautaires reposant sur des communautés d'appartenance (clans, lignages, religieux...) et d'organisations tontinières ou associatives de crédit rotatif reposant sur des communautés d'adhésion (prêteurs et banques privées non officielles).

Ces circuits sont caractérisés par plusieurs traits :

- prédominance des transactions en espèces,
- faiblesse ou absence des enregistrements et des réglementations,
- échelle restreinte des opérations,
- échanges d'actifs hors des cadres juridiques,
- rôle des relations personnelles et des solidarités communautaires d'appartenance ou d'adhésion.

L'« argent chaud » créateur de liens l'emporte sur l'« argent froid » non créateur d'obligations. Les taux de recouvrement sont élevés ; la proximité sociale et culturelle favorise la confiance ; la grande simplicité et la flexibilité des procédures et les innovations permettent d'adapter les produits financiers

aux besoins. Toutefois, la personnalisation des relations réduit l'étendue de ces circuits ; l'essentiel des financements concerne les dépenses sociales et la consommation et non les investissements à risque ; les taux d'intérêt sont élevés (souvent plus de 100 % par an).

À côté de la finance informelle, la microfinance exerce un rôle économique et social croissant. Elle résulte le plus souvent d'appuis extérieurs (bailleurs de fonds, Crédit mutuel pour la France, Caisse Desjardins pour le Canada, Raiffesen pour l'Allemagne) tout en s'appuyant sur des dynamiques endogènes. Il s'agit principalement des coopératives d'épargne et de crédit, de crédit solidaire sur le modèle de la Grameen Bank, de caisses villageoises et de mutuelles, sociétés de financement, banques populaires avec système de cautionnement mutuel.

La microfinance vise à rompre le cercle vicieux : bas revenu – absence ou faiblesse de l'épargne – impossibilité d'investir – bas revenu, pour un autre type d'enchaînement : bas revenu – crédit d'investissement – accroissement des revenus – épargne et crédit – nouvel investissement – nouvelle hausse des revenus. Elle permet de réduire la pauvreté des moins pauvres, mais elle est peu à même de financer les activités productives. Le financement de l'entrepreneuriat à risque, notamment des PME, par des prêts à moyen et long terme demeure le point aveugle des systèmes financiers africains.

Bibliographie

- COQUERY-VIDROVITCH C., *Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation*, Paris, Albin Michel, 1993.
- COUSSY J., VALIN J., *Crise et population en Afrique*, Paris, CEPED, 1996.
- DUBRESSON A., RAISON J P L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE, PARIS, ED A COLIN
- FERRY B (ED) L'AFRIQUE FACE A SES DEFIS DEMOGRAPHIQUES .UN AVENIR INCERTAIN, PARIS AFD/KARTHALA, 2007
- HUGON Ph., COUSSY J., SUDRIE O., *Urbanisation et dépendance alimentaire en Afrique subsaharienne*, Paris, SEDES, 1989.
- HUGON Ph Vivre et survivre dans les villes africaines* (codir. avec I. DEBLE), Paris, PUF, 1981.
- HUGON Ph., *L'économie de l'Afrique*, Paris, Coll. « Repères », La Découverte, n° 117, 2009 (6^e éd).

HUGON Ph *Géopolitique de l'Afrique*, Paris SEDES (éème ed 2009)

HUGON Ph , *Géopolitique de l'Afrique*, Paris A Colin 128 2^{ème} ed 2009

LORIAUX M. (ed), *Populations et développements : une approche globale et systémique*,
Bruxelles, Academia Bruylant, L'Harmattan, 1998.

POURTIER R *Villes africaines*. Document photographique n° 9009 La docuemntation
française Paris 1999

POURTIER et al *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen Orient*, Paris, Nathan 2009-09-05